

Paris, le 01/06/2023

**Formation Spécialisée (FS)  
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau**

**Réunion du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et déclarations liminaires
2. Élection du secrétaire de l'instance
3. Point sur l'organisation de la formation spécialisée (sujets abordés lors de l'instance, situation des sites éloignés, présentation d'un calendrier annuel de travail) et point d'actualités
4. Présentation de la note d'orientation SST 2023
5. Présentation des crédits SST de services centraux 2023 et du mode de fonctionnement de la gestion des crédits
6. Présentation du tableau de bord de veille sociale 2022
7. Examen du tableau des accidents de service de janvier à avril 2023
8. Examen des observations du registre SST de janvier à avril 2023
9. Examen des visites ISST de janvier à avril 2023
10. Questions diverses

## Compte rendu

### **1. Ouverture de la séance et déclarations liminaires**

Après la lecture des déclarations liminaires, le Président de la Formation spécialisée a présenté différents points d'ordre général.

- Élaboration des règlements intérieurs (RI)

Le retard dans l'élaboration des RI est dû à la DGAFP. En effet, les étapes successives pour l'élaboration des RI sont les suivantes : élaboration des de RI par la DGAFP, puis adoption des RI au niveau ministériel et enfin déclinaison des RI au niveau des directions.

Les RI pourront présenter des spécificités selon les directions.

- Formation dispensée par l'administration sur les nouvelles instances

La formation a été organisée le 26 mai 2023 sous la forme d'un webinaire piloté par le secrétariat général (SG).

- Réponses de l'administration sur les observations de SFIP sur les résultats de l'Observatoire Interne 2023 de la DGFIP

Le Président répond aux remarques de Solidaires Finances Publiques faites dans sa déclaration liminaire sur les résultats très inquiétants de l'Observatoire interne 2023 de la DGFIP et qui traduisent un grand mal être des agent.es qui ont largement exprimé leur désarroi.

Le Président a ainsi indiqué que l'administration allait tirer les conséquences des résultats de cet observatoire interne et prendrait les mesures nécessaires, tant localement dans les DR/DDFIP que dans les services centraux.

### **2. Élection du secrétaire de l'instance**

Après discussions et accord de toutes les organisations syndicales, Céline FIZAMES de Solidaires Finances Publiques s'est portée candidate et a été élue à l'unanimité secrétaire de la FS du CSASCR.

Comme convenu avec l'ensemble des organisations syndicales, Céline FIZAMES exercera ses fonctions de secrétaire de la FS pendant 1 an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023. Les fonctions seront ensuite exercées par une représentante de la CFDT pour 1 an également. L'année suivante, elles seront exercées par une représentante de la CGT, puis l'année suivante par un représentant de la CGC-UNSA, ensuite par un représentant de FO.

Cette alternance permettra à l'ensemble des organisations syndicales siégeant dans la FS de s'approprier le fonctionnement de cette nouvelle instance et de mutualiser au mieux des intérêts de tous les collègues représentés.

### **3. Point sur l'organisation de la formation spécialisée (sujets abordés lors de l'instance, situation des sites éloignés, présentation d'un calendrier annuel de travail) et point d'actualités**

Une réunion bâtiminaire sera organisée en juin 2023 à une date restant à fixer. Par ailleurs, la FS se réunira sur les sites abritant plusieurs services début juillet 2023, à une date qui sera fixée avec SIEP.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) seront examinés lors d'une réunion qui se tiendra en octobre 2023.

#### **4. Présentation de la note d'orientation Santé et Sécurité au Travail (SST) 2023**

La note SST 2023 est présentée par l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail. Des crédits sont alloués par le Ministère aux Formations Spécialisées afin de permettre la mise en place des actions de prévention. Des formations seront lancées à compter de septembre 2023 à destination des représentants en FS afin de gérer au mieux le budget.

Le président indique que les directions s'inscrivent dans les orientations présentées au niveau du Ministère, mais en s'adaptant aux spécificités des directions et aux services centraux, notamment avec le problème de la sécurité des agents de la DGFIP au sujet duquel un GT s'est tenu récemment tenu pendant la période de neutralisation du dialogue social.

#### **5. Présentation des crédits SST de services centraux 2023 et du mode de fonctionnement de la gestion des crédits**

Le niveau des crédits a été maintenu.

#### **6. Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2022**

Solidaires Finances Publiques a renouvelé son alerte sur le fait sur les collègues détachés et mis à disposition qui ne sont pas couverts par le champ de ce TBVS et services centraux et demande dans quelle instance cela pourrait être fait. Cela constitue une véritable faille.

##### **Ratio du taux de rotation des effectifs**

Solidaires Finances Publiques observe que, comme chaque année, la DLF est sur-représentée (3 bureaux sur 10) dans les taux de rotation élevés.

##### **Ratio d'écroulements par bureau**

Solidaires Finances Publiques regrette que, là encore, la DLF soit sur représentée ds les niveaux d'écroulement élevés (6 bureaux sur 10 mentionnés dans les "ratios d'écroulement par bureau"). Cela nécessite des compensations (jours de congés supplémentaire par exemple), à défaut, cela accentuera les problèmes de recrutement.

Le président indique que pour la DLF, il y a aussi le problème de tous les cadres qui ne pointent pas et qui ne rentrent donc pas dans les ratios d'écroulement.

Il ajoute qu'une rétribution financière particulière a été mise en place pour les travaux supplémentaires fait en 2022 à la DLF

##### **Ratio du nombre de jours de congés non pris**

Solidaires Finances Publiques constate et déplore que, là encore, la DLF soit très représentée. Il ajout que le bureau RH CVT l'est également alors qu'il devrait pourtant donner l'exemple.

##### **Fiches de signalement**

Solidaires Finances Publiques demande lors de quelle réunion de cette FS les fiches de signalement seront examinées.

Le bureau CVT répond qu'elles seront examinées lors de la prochaine FS et précise que si le nombre de fiches de signalement (13 pour 2022) est important, il reste néanmoins contenu.

Solidaires Finances Publique observe que les agents des services centraux sont souvent résignés et s'auto-censurent.

## **Liste des indicateurs du TBVS**

Solidaires Finances Publiques s'étonne qu'un indicateur « refus de télétravail » n'ait pas été ajouté comme convenu lors de la précédente réunion TBVS de 2022. La même question est posée pour un nouvel indicateur « offre de service CVT ».

La CFDT demande qu'une distinction entre les fonctionnaires et les contractuels soit ajoutée dans le TBVS.

Le Président répond qu'il n'est pas opposé à un enrichissement du TBVS avec de nouveaux indicateurs et en donnant une profondeur sur 2 ans dans le rapport de synthèse.

Selon lui, la distinction fonctionnaires / contractuels ne serait pas forcément pertinente dans la mesure où à ce jour les prestataires ne sont pas inclus.

Le représentant du bureau RH CVT précise que la TBVS des services centraux de la DGFIP doit s'inscrire dans le TBVS national car une synthèse nationale est ensuite réalisée et observe qu'il y a déjà des spécificités déjà ds le TBVS de la DG.

On doit maintenir un cadre national à cet outil

Concernant la situation de la DLF sur représentée au travers de plusieurs indicateurs, le Président explique que chaque chef de service reçoit le TBVS et que l'attention du directeur de la DLF sera appelée sur ce sujet. Cela pourra notamment se traduire par une « offre de service RH » auprès de la DLF.

Le Président propose que le TBVS fasse apparaître l'évolution des volumes de télétravail.

### **7. Examen du tableau des accidents de service de janvier à avril 2023**

#### **Accident survenu à Noisy aux abords de la station du RER A**

Le représentant du bureau RH indique qu'une personne a été visée par le jet d'alternateur de moteur. Une plainte a été déposée et le collègue, qui n'a pas été blessé, est accompagné et suivi.

Un rappel à la vigilance a été fait à destination de l'ensemble de collègues du site. Des contacts ont été pris avec la mairie afin de placer des filets.

### **8. Examen des observations du registre SST de janvier à avril 2023**

Solidaires Finances Publique regrette que face aux signalements de problème de froid dans les bureaux, l'administration fasse une réponse type formelle sur les consignes gouvernementales. Les agents attendent des réponses concrètes, au cas par cas, telles que le changement de joints de fenêtre, par exemple.

Solidaires Finances Publique souligne que le problème de froid est très fréquent car souvent les agents s'expriment pour tous leurs collègues, tout un service, tout un étage, tout un bâtiment.

Le représentant du bureau RH indique que sur le registre SST il manque les sites de Nantes et Saint-Pierre et Miquelon et que cela serait ajouté pour les prochaines réunions.

On va chercher des moyens de prévention sur les problèmes de température, voire en parler en GT.

Solidaires Finances Publiques demande si les mesures prises pour économiser l'énergie ont porté leur fruit et ont généré des économies en terme de consommation énergétique.

Le Président répond qu'on ne connaît pas, à ce stade, les gains en matière de consommation énergétique, mais que cela devrait être connu d'ici un an.

### **9. Examen des visites ISST de janvier à avril 2023**

Ce point n'appelle pas d'observation particulière.

### **10. Questions diverses**

Solidaires Finances Publiques demande si l'élection des représentants en Conseil médical pourra avoir lieu en distanciel, notamment pour les représentants qui ne sont pas à Paris.

Le Président répond qu'a priori cela devrait se faire en présentiel.